

PROCEDURE D'INSCRIPTION EN 1^{ère} ANNEE

Inscription du 5 octobre au 11 décembre 2020

L'inscription en doctorat se fait en deux étapes : l'inscription pédagogique qui s'effectue en ligne sur SIGED (Système d'information et de Gestion des Ecoles Doctorales) et l'inscription administrative à l'ENTPE.

1^{ère} étape : inscription pédagogique

- 1. Créez un compte SIGED** : vous devez faire une demande auprès de [Sonia Cenille](#), avec les informations suivantes :
 - Nom PRENOM,
 - Mail personnel (c'est l'adresse où vous recevrez vos informations de connexion SIGED),
 - Nom de l'encadrant,
 - Laboratoire d'accueil.
- 2. Connectez-vous** à l'application [SIGED](#), muni du code d'accès.
- 3. Créez votre dossier** en remplissant les informations demandées et en déposant les pièces dans les onglets suivants :
 - **Informations personnelles** : nom, prénom, n° INE obligatoire, tél ...
 - **Cursus** : copie du diplôme de Master 2 et relevé de notes (ou diplôme équivalent),
 - **Financements** : téléchargez votre contrat ou document justifiant votre financement,
 - **Documents complémentaires à télécharger** :
 - CV,
 - Charte du Doctorat **signée** de toutes les parties,
 - Convention individuelle de formation doctorale **signée** des parties concernées,
 - Etc...
 - **Mobilité** : si cotutelle ou séjour dans un pays étranger dans le cadre de votre thèse.
- 4. Soumettre votre dossier** à la validation, lorsque **toutes** les données sont saisies.
- 5. Validation électronique** sur SIGED de votre dossier par les directeur.rice.s de thèse, du laboratoire et de l'Ecole Doctorale. Suivez l'avancement des validations dans l'application en consultant votre dossier (onglet Suivi des inscriptions).
- 6. Souscrivez à la CVEC**, l'attestation vous sera demandée lors de votre inscription administrative.

2^{ème} étape : inscription administrative

Lorsque votre dossier sur SIGED sera à l'étape 5/6, vous pourrez procéder à l'inscription administrative en prenant rendez-vous par **mail uniquement** auprès de [Sonia Cenille](#).

Après vérification du dossier et des documents, vous effectuerez le paiement en ligne **des frais de scolarité de 380 €** ainsi votre inscription sera terminée et une **attestation d'inscription** vous sera remise.

DOCUMENTS DEMANDES

1. **Attestation CVEC obligatoire**
2. **Dossier d'inscription SIGED** à imprimer lorsque vous serez à l'étape 5/6
3. **Carte d'identité** (photocopie)
Pour les étrangers :
 - Photocopie d'Extrait de naissance traduit et certifié conforme par une Ambassade ou un Consulat de France,
 - Photocopie du visa,
 - Photocopie de la carte de séjour.
4. **Attestation** d'assurance responsabilité civile : ***toute personne française ou étrangère doit être couverte par une assurance « responsabilité civile » avec garantie des dommages corporels.***
5. **Attestation de la Sécurité Sociale** ou **carte CEAM** ou **formulaire communautaires** si vous faites partie de l'Espace Economique Européen ou de la Suisse
6. **Attestation de réussite au Master Recherche**, pour les diplômés étrangers présenter l'original du diplôme ou sa copie certifiée conforme
7. **Formation en langues** à remplir si besoin
8. **Financement :**
 - **Contrat de travail** (photocopie), si vous n'êtes pas en possession de votre contrat lors de votre inscription, vous devez fournir une attestation du directeur de laboratoire certifiant l'obtention du contrat de travail avec **date** et **montant**,
 - Ou Justificatif de bourse du gouvernement français CROUS ou CAMPUS FRANCE,
 - Ou Justificatif de bourse du gouvernement étranger.
9. **Charte du Doctorat de l'Université de Lyon** à lire et signer puis **télécharger sur SIGED** (onglet « documents complémentaires »)
10. **Convention Individuelle de Formation Doctorale** à remplir et **télécharger sur SIGED** (onglet « documents complémentaires »)
11. **Charte de déontologie** à lire et signer
12. **Choix de la spécialité à remplir** pour les doctorants de **MEGA** et **ScSo**
13. **Si vous effectuez une cotutelle, merci de fournir un original de la convention de cotutelle de thèse** » quand elle sera signée par tous les établissements

CHECKLIST

PIECES à présenter	
Attestation CVEC	
Dossier d'inscription SIGED 5/6 à télécharger	
Carte d'identité	
Attestation d'assurance responsabilité civile	
Attestation Sécurité Sociale	
Attestation de réussite au Master Recherche	
Formation en langue	
Financement de la thèse (contrats, bourses ou autres)	
Convention Individuelle de Formation Doctorale	
Charte de Doctorat	
Charte de déontologie	
Choix de la spécialité	
Moyen de paiement : Carte Bancaire Frais de scolarité : 380 € Exonérés si : <ul style="list-style-type: none">➤ Boursier du gouvernement français ou Campus France (sur présentation d'un justificatif)➤ Cotutelle (si prévu dans la convention entre les établissements concernés)	
A FOURNIR LE CAS ECHEANT	
Convention de cotutelle	
Titre de séjour	
Visa	